

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24436952***Déposé
14-10-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0434540204

Nom(en entier) : **ARNOULD D.L.V.**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Libramont, Avenue de Bouillon 11
: 6800 Libramont-Chevigny**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 26/08/2024

D'un procès-verbal dressé sous seing privé en date du vingt-six août deux mille vingt-quatre, il résulte que:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARNOULD D.L.V., dont le siège est établi à 6800 Libramont-Chevigny, Avenue de Bouillon, 11, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0434.540.204. Société inscrite au registre des personnes morales de Neufchâteau, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0434.540.204. et immatriculée à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE0434.540.204.

Société constituée sous forme d'une société coopérative aux termes d'un acte sous seing privé en date du trois mars mil neuf cent quatre-vingt-huit, publié aux Annexes du Moniteur belge le deux juillet suivant sous le numéro 338.

Dont les statuts ont été modifiés à diverses reprises et notamment aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire contenant notamment adoption de la forme actuelle dressé le trente et un mars deux mille six par Maître Bernard CHAMPION, Notaire à Bertrix, publié aux annexes du Moniteur belge le vingt-deux mai suivant sous la référence 6085687 et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le Notaire Bernard CHAMPION à Bertrix le vingt et un décembre deux mille vingt-trois, publié aux Annexes du Moniteur belge du vingt-trois janvier suivant sous la référence 24337545.A, après délibération, adopté la résolution suivante :

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Omer ARNOULD de ses fonctions d'administrateur de la société à la date du 31 décembre 2023.
Il lui est donné décharge pour l'exécution de son mandat.

Le conseil d'administration composé de Monsieur Stéphane ARNOULD et de Madame Carine ARNOULD déclare se réunir aux fins :

1) De mettre fin aux fonctions d'administrateur-délégué de Monsieur Omer ARNOULD à dater du 31 décembre 2023.

2) d'appeler aux fonctions d'administrateurs-délégués :

- Monsieur ARNOULD Stéphane, domicilié à 6880 Bertrix, Rue des Prés la Mercire, 4, ici présent et qui accepte ;

- Madame ARNOULD Carine, domiciliée à 6800 Libramont (Libramont-Chevigny), Rue du Printemps, 8, ici présente et qui accepte.

L'administrateur-délégué est chargé de la gestion journalière de la société, et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Les émoluments de l'administrateur-délégué sont fixés suivant les décisions du conseil d'administration.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, délivré aux fins de publication au Moniteur Belge.
François GILSON, Notaire

Déposé en même temps : procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").